

Séance générale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 11 décembre 2014, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Les conseillers de Ville : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem

Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen

Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

Il souligne la présence des membres de l'équipe MU14 AAA, faisant partie du Club de soccer mineur de Saint-Laurent et de la Ligue de soccer élite du Québec (LSEQ). Cette équipe, championne du Québec dans sa catégorie, a représenté la province lors du championnat canadien qui s'est déroulé durant la fin de semaine de l'Action de grâce, à Charlottetown (Î.-P.-É.). À l'issue de la compétition, l'équipe s'est classée au quatrième rang parmi les 12 meilleures équipes au pays! C'est un accomplissement remarquable et le maire est heureux de leur remettre un certificat pour souligner cette très belle performance.

équipes au pays! C'est un accomplissement remarquable et le maire est heureux de leur remettre un certificat pour souligner cette très belle performance.

CA14 08 0716

Soumis l'ordre du jour de la séance générale du 11 décembre 2014.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter l'ordre du jour de la séance générale du 11 décembre 2014.

ADOPTÉ.

CA14 08 0717

Soumis procès-verbaux de la séance générale du 4 novembre 2014 et des séances spéciales des 24 novembre et 1er décembre 2014.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

ADOPTÉ

D'adopter tel que soumis les procès-verbaux de la séance générale du 4 novembre 2014 et des séances spéciales des 24 novembre et 1er décembre 2014 du Conseil d'arrondissement.

CA14 08 0718

Première période de questions du public, de 19 h 41 à 20 h 11

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Rose Ghattas, du 795, rue Muir, appartement 305 :.

- Elle a rencontré M. Dion le 18 novembre et il va appuyer les demandes auprès du CN.
- Elle a rencontré Mme Saint-Pierre le 8 décembre et elle va alerter le Ministre des transports et le Ministre fédéral.

Réponse (Alan DeSousa) : il souligne la démarche des citoyens. L'arrondissement tiendra une rencontre en janvier avec le CN.

Madame Marie Barrette, du 815, rue Muir, appartement 106 :

- Rencontre de janvier. Les résidents seront-ils informés?

Réponse (Alan DeSousa) : oui.

Monsieur Barsan, du 750, rue Crevier:

- Il dépose une photo (problématique de stationnement rue Crevier suite aux travaux).

Réponse (Véronique Doucet) : son dossier sera analysé et une réponse lui sera envoyée.

Monsieur Mario Bonenfant, du 467, rue McDonald:

- Les conseils de Ville en Webdiffusion, est-ce à la demande des citoyens?
- Quels en sont les coûts? Pouvons-nous le faire ici?

Réponse (Alan DeSousa) : le taux d'écoute est faible à plusieurs endroits. On essaie de gérer l'argent des contribuables avec prudence. Aucune demande citoyenne n'a encore été formulée.

Madame Christiane Chabauty, du 3275, rue Somerset:

- Il n'y a pas de règlement de stationnement sur la rue Somerset à partir de Vimy. La rue est étroite et il n'y a pas de trottoir. Ce n'est pas sécuritaire. Elle demande un stationnement alternatif.

Réponse (Alan DeSousa) : la demande a été transmise au comité de circulation.

Monsieur Jacques Ruest, du 750, rue Parent :

- Fonds de pension : son indexation a été payée pendant 32 ans. La Ville garantissait l'indexation.
- Refus automatique du comité de retraite de recevoir des mandats des membres.

- Le régime de Montréal est en difficulté.	
--	--

CA14 08 0719

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378027 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues pour l'année 2015.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉ

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues pour l'année 2015.

CA14 08 0720

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378028 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rue dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.		

CA14 08 0721

Soumis sommaire décisionnel numéro 1141560005 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'entretien des surfaces synthétiques des terrains de tennis et de basketball pour quatre ans.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction de l'approvisionnement, pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'entretien des surfaces synthétiques des terrains de tennis et de basket-ball pour quatre ans, soit de 2015 à 2018.

ADOPTÉ.

CA14 08 0722

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378026 relatif au lancement d'un appel d'offres public de services professionnels pour la préparation des plans, devis et la surveillance des travaux de construction des structures de contrôle d'égout pluvial sur plusieurs sites.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public de services professionnels pour la préparation des plans, devis et la surveillance des travaux de construction des structures de contrôle d'égout pluvial sur plusieurs sites.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
 - Deux représentants de la Division des études techniques et de l'ingénierie
 - Un représentant de la Division des ressources financières et matérielles
 - Un représentant de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau

		\sim	D	т	Έ.
^			10		_
-	.,	١,	_		٠.

CA14 08 0723

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378019 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues et ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la préparation des plans et devis, et la surveillance des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues, ainsi que ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
 - Un représentant la Division des ressources financières et matérielles
 - Un représentant de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, Unité de gestion de l'eau Nord
 - Deux représentants de la Division des études technique et de l'ingénierie

A -	\sim	T	
Λ.		111	ΓE.

CA14 08 0724

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378029 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour la surveillance des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues et ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la surveillance des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues, ainsi que ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
 - Deux représentants de la Division des études techniques et de l'ingénierie
 - Un représentant de la Division des ressources financières et matérielles
 - Un représentant de la Division de la voirie

		ſΕ.

CA14 08 0725

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378030 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour le contrôle qualitatif des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues et ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour le contrôle qualitatif des travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues, ainsi que ceux prévus dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2015 de la Ville de Montréal.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
 - Deux représentants de la Division des études techniques et de l'ingénierie
 - Un représentant de la Division des ressources financières et matérielles
 - Un représentant de la Division de la voirie

ADOPTE.			

CA14 08 0726

Soumis sommaire décisionnel numéro 1146673016 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture de luminaires de rue DEL pour l'année 2015.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction de l'approvisionnement, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture de luminaires de rue DEL pour l'année 2015 afin de remplacer les luminaires existants vétustes sur les poteaux d'Hydro-Québec dans plusieurs secteurs.

ADOPTÉ.			

CA14 08 0727

Soumis sommaire décisionnel numéro 1145366003 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location saisonnière de véhicules pour l'année 2015.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction de l'approvisionnement, pour le compte de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location saisonnière de véhicules pour l'année 2015.

CA14 08 0728

Soumis sommaire décisionnel numéro 1145369005 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le décapage, nettoyage et la peinture des bassins des piscines, pataugeoires et jeux d'eau pour l'année 2015.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction de l'approvisionnement, pour le compte de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le décapage, le nettoyage et la peinture des bassins des piscines, pataugeoires et jeux d'eau pour l'année 2015.

ADOPTÉ

CA14 08 0729

Soumis sommaire décisionnel numéro 1146673030 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de scellement de fissures sur diverses rues pour l'année 2015.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de scellement de fissures sur diverses rues pour l'année 2015.

ADOPTÉ.

Soumis sommaire décisionnel numéro 1145366004 relatif à l'octroi d'un contrat pour l'achat d'un camion-fourgon utilitaire Sprinter 3500 14-13855. - Demande de soumissions 14-13855.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
Mercedes-Benz Rive-Sud	60 624,94 \$ (corrigé)
Automobile Silver Star Montréal inc.	62 248,61 \$

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Mercedes-Benz Rive-Sud** le contrat pour l'achat d'un camion-fourgon utilitaire Sprinter 3500 2015 avec empattement de 170" toit surélevé et PNBV de 5003 kg avec moteur diesel, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 3 septembre 2014, totalisant la somme de 60 624,94 \$, sous la supervision de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1145366004 : 55 358,65 \$) :

6430.3010002.801150.04121.57401.000000.0000.155860.000000.32010

ADOPTÉ

CA14 08 0731

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140818019 relatif à l'octroi d'un contrat pour le service de collecte de divers résidus provenant des opérations de réparation et d'entretien pour les trois bâtiments certifiés ISO 14001 pour deux ans - Demande de soumissions 14-13964.

ATTENDU que le nom du soumissionnaire et le prix soumis sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
La Corporation Newalta	182 773,46 \$

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme La Corporation Newalta le contrat pour le service de collecte de divers résidus provenant des opérations de réparation et d'entretien pour les trois bâtiments certifiés ISO 14001, pour deux ans, soit les années 2015-2016, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 10 novembre 2014, totalisant la somme de 182 773,46 \$, sous la supervision de la Division de l'environnement et de la protection du territoire de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140818019 : 166 896,53 \$) :

		,	
A 1	\cap	PTE.	
ΔΙ		1P 1 H	
1 N	-	'I IL.	

CA14 08 0732

Soumis sommaire décisionnel numéro 1146673028 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux de reconstruction de l'éclairage d'une partie du parc Bélanger - Demande de soumissions 14-044.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
Neolect inc.	49 214,22 \$ (non conforme)
Électricité Grimard inc.	49 652,35 \$
Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.	53 148,51 \$
Système Urbains inc.	53 285,56 \$
Laurin, Laurin (1991) inc.	54 026,89 \$
Pierre Brossard (1981) Itée	59 449,75 \$
Girard &Girard inc	62 241,16 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse, soit celle de la firme Néolect inc., n'est pas conforme au devis ;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Électricité Grimard inc.** le contrat pour les travaux de reconstruction de l'éclairage d'une partie du parc Bélanger, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 22 octobre 2014, totalisant la somme de 49 652,35 \$, sous la supervision de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1146673028 : 45 339,21 \$) :

6430.3007003.801150.01909.57201.000000.0000.103044.000000.98001

ADOPTÉ.

Soumis sommaire décisionnel numéro 1141560009 relatif à la ratification d'une dépense en faveur de Techniparc (division 9032-2454 Québec inc.) pour des travaux supplémentaires au contrat d'entretien des bassins aquatiques pour l'année 2014.

ATTENDU la résolution numéro CA14 080134 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 4 mars 2014 et octroyant à la firme Techniparc (division 9032-2454 Québec inc.) un contrat de 61 672,59 \$ pour les travaux d'entretien des bassins aquatiques pour l'année 2014 (soumission 14-13403);

ATTENDU le plan d'intervention initial pour le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des bassins aquatiques du territoire;

ATTENDU la prolifération intense des algues filamenteuses constatée à la mi-octobre dans les bassins aquatiques et un envahissement des plantes aquatiques en bordure des plans d'eau, particulièrement au niveau des bassins des Nations (lac A) et Étienne-Montgolfier (lac D);

ATTENDU que les bassins aquatiques du territoire augmentent la valeur environnementale des secteurs où ils sont implantés;

ATTENDU les interventions supplémentaires ayant dû être effectuées ;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De ratifier une dépense de 4 214,29 \$ en faveur de Techniparc (division 9032-2454 Québec inc.) pour les travaux supplémentaires dans le cadre du contrat d'entretien des bassins aquatiques pour l'année 2014, majorant ainsi le montant du contrat de 61 672,59 \$ à 65 886,88 \$ (soumission 14-13403).
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1141560009 : 3 801,41 \$) :

ADOPTÉ.

CA14 08 0734

Soumis sommaire décisionnel addenda numéro 1120175013 relatif à une modification à apporter à la résolution numéro CA12 080897 relative au contrat octroyé pour la plantation d'arbres, l'arrosage et l'entretien pour les années 2013 et 2014.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080897 adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 4 décembre 2012 et octroyant un contrat de 620 005,90 \$ à Les Entreprises Daniel Robert inc. pour la plantation d'arbres, leur arrosage et leur entretien pour les années 2013 à 2016 (soumission 12-056);

ATTENDU que certaines dépenses relatives au Plan d'action CANOPÉE ont été payées à même le fonds de parcs au lieu d'être imputées sur le budget alloué spécifiquement à l'arrondissement Saint-Laurent pour ce programme;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier partiellement la provenance et l'imputation des crédits du contrat consenti à Les entreprises Daniel Robert inc. pour un montant de 73 331,03 \$ (au net);

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De modifier le paragraphe numéro 2 de la section *Résolu à l'unanimité* afin qu'il se lise comme suit:

« 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affection suivants (certificat du trésorier addenda - CTA1120175001) :

2430.0013000.304768.07163.56509.015019.0000

(513 712,23 \$ - fonds réservés - parcs et terrains de jeux - Arbres, fleurs et autres végétaux)

6101.7712032.801150.07163.54590.000000.0000.155917.000000.99000 (79 331,03 \$ - plan d'action CANOPÉE (années antérieures) - soins post-plantation). » ADOPTÉ

CA14 08 0735

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299039 relatif au lancement d'un appel de propositions pour des projets à être réalisés en 2015 en lien avec la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

ATTENDU la résolution numéro CG12 0286 adoptée par le Conseil d'agglomération à sa séance du 20 août 2012 et approuvant un projet d'entente administrative par laquelle la Ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 18 M \$ sur deux ans, soit 9 M \$ en 2013 - 2014 et 9 M \$ en 2014 - 2015;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser un appel de propositions pour des projets à être réalisés en 2015, en lien avec la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, selon les modalités de l'entente administrative entre la Ville et le MESS sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité.

ADOPTÉ.

CA14 08 0736

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143231006 relatif au renouvellement du bail avec la Légion Royale Canadienne Succ. 98, Saint-Laurent, pour deux locaux situés au 4885, boulevard Henri-Bourassa ouest.

ATTENDU la résolution numéro CA 10 080160 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 2 mars 2010 et approuvant le projet de bail par lequel la Ville loue à la Légion Royale Canadienne Succ. 98, Saint-Laurent, une unité (partie privative) de l'immeuble situé au 4885, boulevard Henri-Bourassa ouest pour un terme de cinq ans;

ATTENDU que le 26 mai 2014, la Légion a signifié par écrit à la Ville son souhait de renouveler le bail;

ATTENDU que la Ville consent à renouveler ledit bail jusqu'au 31décembre 2019, avec certaines modifications approuvées par les parties;

ATTENDU que le loyer de base prévu à la signature du renouvellement est de 908,29\$ par mois, lequel sera indexé à chaque année;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser le renouvellement du bail avec la Légion royale canadienne, succ. 98, Saint-Laurent, pour un local situé au 4885 boulevard Henri-Bourassa ouest, selon les mêmes termes et conditions, pour un terme de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

ADOPTÉ.

CA14 08 0737

Soumis sommaire décisionnel numéro 1145369006 relatif à l'octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation du système de production de froid au Centre des loisirs - Demande de soumissions 14-050.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
Ventilation Manic inc	438 859,58 \$
Tuyauterie Expert inc.	466 114,40 \$
Névé Réfrigération inc.	486 666,18 \$
Les Entreprises de Réfrigération L.S. inc.	489 448,58 \$
Centco	503 360,55 \$
S.A. Tuyauterie Industrielle inc.	543 831,75 \$
Climatisation Morrison inc.	562 802,63 \$

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Ventilation Manic inc.** le contrat pour la fourniture et l'installation du système de production de froid au Centre des loisirs, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 8 décembre 2014, totalisant la somme de 438 859,58 \$, sous la supervision de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'autoriser un virement budgétaire net de 210 000 \$.
- 3.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1145369006 : 400 737,29 \$) :

6430.3010003.801150.07121.57201.000000.0000.155357.000000.22025

ADOPTÉ.

CA14 08 0738

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140818023 relatif à l'octroi d'un contrat pour la collecte et le transport des déchets, des encombrants valorisables, des matières recyclables et organiques pour les années 2015 à 2018 - Demande de soumissions 14-13717.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

Soumissionnaire	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet Option pour le volet 1
Entreprise Sanitaire F.A. Itée	7 481 885,39 \$	2 313 216,43 \$	5 173 739,70 \$	141 821,66 \$
Rebuts Solides Canadiens inc.			4 789 841,39 \$	
Environnement Routier NRJ inc.			3 616 118,46 \$	

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'octroyer des contrats pour la collecte et le transport des déchets, des encombrants valorisables, des matières recyclables et des matières organiques, pour quarante-quatre mois, soit du 1er avril 2015 au 30 novembre 2018, sous la supervision de la Division de l'environnement et de la protection du territoire de la Direction des travaux publics, de la façon suivante :

- 1.- D'octroyer à la firme Entreprise Sanitaire F.A. Itée les contrats suivants, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 14 novembre 2014 :
 - le volet 1, pour les déchets domestiques/bacs, résidus encombrants valorisables, fournitures de bacs et matières organiques, au montant de 7 481 885,39 \$;

- le volet 2, pour les déchets domestiques/conteneurs chargement arrière/avant deux fois par semaine et résidus encombrants valorisables une fois par semaine, au montant de 2 313 216,43 \$;
- le volet Option, soit la fourniture et installation du système de lecture pour le volet 1, au montant de 141 821,66 \$.
- 2.- D'octroyer à la firme Environnement Routier NRJ inc. le contrat pour le volet 3, soit les matières recyclables, au montant de 3 616 118,46 \$, au prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 17 novembre 2014.
- 3.- D'imputer la dépense aux poste d'affectation suivants (certificat du trésorier CTA1140818023 \$) :

2430.0010000.304704.04311.54503.014400 5 337 828,12 \$ 2430.0010000.304704.04331.54503.014481 2 555 232,44 \$ 2430.0010000.304704.04321.54503.014401 3 301 998,15 \$ 2430.0010000.304704.04381.54503.014483 1 180 675,06 \$

ADOPTÉ.

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143231015 relatif au calendrier des séances générales du Conseil d'arrondissement pour l'année 2015.

ATTENDU l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU le règlement numéro RCA08-08-0007 modifiant le règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du Conseil d'arrondissement et les règles de procédures applicables qui prévoit que les séances ordinaires se tiennent le premier mardi de chaque mois, à 19 h 30, à la salle du Conseil du bureau d'arrondissement, au 777 Marcel-Laurin;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'établir comme suit le calendrier des séances générales du conseil d'arrondissement pour l'année 2015, chacune débutant à 19 h 30 :

- 6 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 4 août
- 1er septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1er décembre

		È.

CA14 08 0740

CA14 08 0739

Soumis sommaire décisionnel numéro 1144378032 relatif à l'offre, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la ville de Montréal, à la Direction des Infrastructures, de la Voirie et des Transports de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux sur le boulevard Henri-Bourassa relativement au projet de développement Bois-Franc, phase 4.

ATTENDU que la construction d'un nouveau centre d'achats prévu en 2015 sur le côté sud du boulevard Henri-Bourassa dans la Phase 4 du développement Bois-Franc nécessite la construction de nouvelles infrastructures municipales pour assurer l'accessibilité, la fonctionnalité et la sécurité des nouveaux accès se raccordant au boulevard Henri-Bourassa;

ATTENDU que le boulevard Henri-Bourassa fait partie du réseau artériel de la Ville;

ATTENDU que l'arrondissement offre de prendre en charge la coordination, la gestion, la réalisation et la supervision entière des travaux.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la ville de Montréal, à la Direction des Infrastructures, de la Voirie et des Transports de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux sur le boulevard Henri-Bourassa relativement au projet de développement Bois-Franc, phase 4.

ADOPTÉ.

CA14 08 0741

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299040 relatif à une aide financière à la Popote roulante Saint-Joseph de la paroisse Saint-Laurent pour l'année 2014.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

- 1.- D'autoriser un don de 500 \$ à la Popote roulante Saint-Joseph de la paroisse Saint-Laurent pour l'année 2014.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299040 : 500 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ

CA14 08 0742

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299041 relatif à une subvention à la Corporation latino-américaine de l'Amitié (COCLA) pour l'année 2014.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer une subvention de 5 000 \$ à la Corporation latino-américaine de l'Amitié (COCLA) pour l'année 2014.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299041: 5 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

CA14 08 0743

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299042 relatif à un don non récurrent au RELAIS Laurentien pour l'achat de denrées pour l'Épicerie de Noël de Saint-Laurent 2014.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser un don non récurrent de 600 \$ au RELAIS Laurentien pour l'achat de denrées pour l'Épicerie de Noël de Saint-Laurent 2014.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299042 : 600 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.00000.00000

ADOPTÉ.

CA14 08 0744

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299043 relatif à un don non récurrent de 2 000 \$ à l'Oasis de Saint-Laurent pour son 25e anniversaire de fondation.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser un don non récurrent de 2 000 \$ à l'Oasis de Saint-Laurent pour son 25e anniversaire de fondation.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299043 : 2 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

CA14 08 0745

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299044 relatif à une subvention à la Maison des jeunes de Saint-Laurent pour l'année 2014.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accorder une subvention de 5 000 \$ à la Maison des jeunes de Saint-Laurent pour l'année 2014.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299044 : 5 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

CA14 08 0746

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299045 relatif à un don non récurrent au Club Lions de Saint-Laurent pour son 25e anniversaire de fondation.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accorder un don non récurrent de 1 500 \$ au Club Lions de Saint-Laurent pour son 25e anniversaire de fondation.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299045 : 1 500 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

CA14 08 0747

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299046 relatif à une subvention à VertCité pour le projet Quartiers 21 dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, pour l'année 2015.

ATTENDU la résolution numéro CE14 1647 adoptée par le Comité exécutif à sa séance du 29 octobre 2014 et autorisant des virements budgétaires de 90 000 \$ pour le démarrage de trois nouveaux projets Quartiers 21 dans le cadre des actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accorder une subvention de 30 000 \$ à VertCité pour le projet Quartiers 21 dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, pour l'année 2015
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1140299046 : 30 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

CA14 08 0748

Soumis sommaire décisionnel numéro 1142410008 relatif au remaniement des postes de bilan et de surplus de gestion affecté.

ATTENDU que lors de l'intégration de l'arrondissement de Saint-Laurent en 2008 dans le système comptable de la Ville de Montréal (application SiMON), certains surplus de gestion ont été regroupés ;

ATTENDU que pour éviter la perte de l'historique des surplus de gestion de l'arrondissement de l'avant et de l'après fusion, les ressources financières ont fait créer des clefs comptables avec le segment autre ;

ATTENDU que l'arrondissement souhaite pouvoir identifier les surplus de gestion de l'avant et de l'après fusion;

ATTENDU le libellé et le solde avant les fusions indiqués au sommaire décisionnel et au certificat du trésorier;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser le remaniement des postes de bilan et de surplus de gestion affecté afin de mieux refléter l'état des surplus de gestion avant les fusions.

ADOPTÉ.

Soumis, en date du 5 juillet 2011, le sommaire décisionnel numéro 1113231024 relatif à la signature de tout document de nature administrative concernant les projets de construction de la Nouvelle bibliothèque et du Complexe sportif de Saint-Laurent;

ATTENDU la résolution numéro CA11 080495 désignant madame Marie-Claude Le Sauteur, à titre de signataire desdits documents pour et au nom de l'arrondissement;

ATTENDU les changements récents à l'organigramme de l'arrondissement;

ATTENDU qu'une résolution générale réduira les délais dans la présentation des demandes aux divers organismes et allégera le processus administratif interne;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'abroger et de remplacer la résolution numéro CA11 080495 aux fins d'autoriser le chef de la division développement des actifs immobiliers, à signer tout document administratif relatif au projet de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent pour et au nom de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA14 08 0750

Dépôt par la directrice d'arrondissement du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements (sommaire décisionnel 1143984009).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prendre acte du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués entre le 29 octobre et le 25 novembre 2014, incluant les virements de crédits et les demandes de paiement, les listes des bons de commande de moins de 25 000 \$ et de 25 000 \$ et plus et du rapport sur les paiements à Hydro-Québec au 25 novembre 2014 en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives. ADOPTÉ.

CA14 08 0751

Soumis sommaire décisionnel numéro 1140664008 relatif à la délégation des membres du conseil à divers événements.

ATTENDU que les divers événements et activités auxquels participent les membres du conseil leur permettent d'être près des citoyens et à leur écoute pour mieux répondre à leurs besoins;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'autoriser une délégation des membres du Conseil intéressés et des membres de la direction intéressés, accompagnés, le cas échéant, de représentants du milieu, à participer aux événements suivants :

Gala du Cèdre et de l'Érable de la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban Le 6 décembre 2014 1 table de dix personnes

2.- D'autoriser le remboursement des dépenses afférentes.

3 161,81 \$

3.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1140664008: 3 161,81\$): 2430.0010000.304748.01101.56590.000000.0000.000000.000000.00000.00000ADOPTÉ. CA14 08 0752 Soumis sommaire décisionnel numéro 1140299047 relatif à une subvention au Centre de pédiatrie de Saint-Laurent dans le cadre de sa guignolée annuelle 2014. ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur; Proposé par le conseiller Aref Salem; Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: 1.- D'accorder une subvention de 300 \$ au Centre de pédiatrie de Saint-Laurent dans le cadre de sa guignolée annuelle 2014. 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier -CTA1140299047: 300\$). 2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.00000.00000ADOPTÉ. CA14 08 0753 Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement autorisant un emprunt au montant de 150 000 \$ pour l'acquisition d'ameublement et d'équipement de bureau. CA14 08 0754 Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé

un règlement autorisant un emprunt au montant de 1 400 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.

CA14 08 0755

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement autorisant un emprunt au montant de 3 700 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement de divers parcs.

CA14 08 0756

Soumis premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-75 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1140565002).

Proposé par Francesco Miele;

Appuyé par Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.-D'adopter tel que soumis le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-75 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.
- 2.-De soumettre, conformément à la loi, le premier projet de règlement à une consultation publique le 12 janvier 2015, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ

Le règlement numéro RCA14-08-8 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2015 est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1143231013).

ATTENDU qu'à la séance spéciale du Conseil d'arrondissement tenue le 24 novembre 2014, le conseiller Francesco Miele a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2015 (CA14 080705);

ATTENDU que les dispositions prévues au 2^e paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités* et villes ont été respectées;

Proposé par Francesco Miele;

Appuyé par Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro RCA14-08-8 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2015.

ADOPTÉ.

CA14 08 0758

Le règlement numéro 878-39 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1143231014).

ATTENDU qu'à la séance générale du Conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2014, le conseiller Francesco Miele a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement numéro modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière (CA14 080693);

ATTENDU que les dispositions prévues au 2^e paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités* et villes ont été respectées;

Proposé par Francesco Miele;

Appuyé par Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro 878-39 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière.

ADOPTÉ.

CA14 08 0759

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143950026 relatif à la prolongation de postes professionnels occasionnels pour l'année 2015.

ATTENDU les résolutions numéros CA13 080795 et CA13 080798 adoptées par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 3 décembre 2013 et prolongeant pour l'année 2014 les postes temporaires professionnels d'agent en gestion des ressources financières et de conseiller en planification – sports et loisirs à la Division des actif immobiliers et de deus postes de chargé de communication à la Division des communications et des citoyens;

ATTENDU qu'il y a lieu de prolonger certains postes professionnels occasionnels pour l'année 2015;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prolonger les postes professionnels occasionnels suivants pour l'année 2015, soit du 1er janvier au 31 décembre 2015 :

- Un poste de chargé de communication à la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement.

- Un poste d'agent en gestion des ressources financières à la Division du développement des actifs immobiliers de la Direction des travaux publics.
- Un poste de conseiller en planification sports et loisirs à la Division du développement des actifs immobiliers de la Direction des travaux publics.

ADOPTÉ.

CA14 08 0760

Soumis sommaire décisionnel numéro 1146677004 relatif au maintien des postes temporaires à la Section de l'exploitation d'aqueducs et d'égouts de la Division de la voirie de la Direction des travaux publics.

ATTENDU l'entente de partenariat avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) pour l'amélioration des activités d'entretien et de renouvellement des réseaux d'eau;

ATTENDU que les activités d'entretien et d'exploitation à réaliser nécessitent un ajout de ressources humaines à la structure existante;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De maintenir les postes temporaires de contremaître aqueduc et égout, d'inspecteur en plomberie et de secrétaire d'unité administrative à la Section de l'exploitation d'aqueducs et d'égouts de la Division voirie de la Direction des travaux publics, pour l'année 2015.
- 2.- D'imputer la dépense à la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA14 08 0761

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143950028 relatif à la création de banques d'heures de cols bleus et d'un poste surnuméraire à la Direction des travaux publics.

ATTENDU l'application du plan de main-d'oeuvre prévoyant une restructuration de certains postes dans les premiers mois de l'année 2015;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De créer une banque de 910 heures dans l'emploi d'agent technique en urbanisme pour des besoins ponctuels à la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, pour une période de six mois en 2015.

ADOPTÉ.

CA14 08 0762

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143950031 relatif à la nomination temporaire d'un chef de section adjoint - centre des loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de chef de section adjoint - centre des loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer monsieur Francis Paquette au poste temporaire de chef de section adjoint - centre des loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter de son entrée en fonction. Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTE.			

CA14 08 0763

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143950030 relatif à la retenue de services pour différents mandats à la Direction des services administratifs et du greffe.

ATTENDU que le chef de la Division des ressources informationnelles de la Direction des services administratifs et du greffe a manifesté son intention de prendre sa retraite au 1er février 2015;

ATTENDU qu'il y a lieu de lui offrir un contrat pour des mandats spécifiques reliés à la gestion de la Division des ressources informationnelles ainsi qu'à des projets majeurs découlant du Plan prioritaire de l'arrondissement pour les volets informatiques et ce, sous réserve qu'il prenne sa retraite d'ici le 1er février 2015;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De retenir les services de monsieur Serge Roberge pour différents mandats à la Direction des services administratifs et du greffe, pour une période de vingt-trois mois à compter du 1er février 2015, sous réserve qu'il prenne sa retraite d'ici le 1er février 2015.
- 2.- De mandater la directrice d'arrondissement à signer le contrat de travail à durée déterminé. ADOPTÉ.

CA14 08 0764

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement (sommaire décisionnel 1142314006) :

- madame Michèle D. Biron, conseillère du district Norman-McLaren;
- monsieur Maurice Cohen, conseiller du district Côte-de-Liesse.

Après avoir pris connaissance de ces documents, le Conseil prie le secrétaire d'en transmettre copie à la Direction du greffe et de les déposer aux archives.

CA14 08 0765

Dépôt du rapport bimestriel pour les mois de septembre et octobre 2014 du poste de quartier 7 du Service de police de la Ville de Montréal.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

CA14 08 0766

La période des affaires nouvelles pour les membres du Conseil débute à 20 h 23

La directrice d'arrondissement, madame Véronique Doucet, remercie les élus pour leur support et leur dynamisme tout au long de l'année.

Le conseiller Aref Salem offre aux citoyens ses meilleurs voeux à l'occasion des fêtes de Noël et d'Hanouka. Il informe l'assemblée des éléments suivants :

- Du 18 décembre au 25 janvier se tiendra une exposition d'oeuvres de Jean-Paul Riopelle à la Bibliothèque du Boisé.

- Noël sur Glace se tiendra à l'aréna Raymond-Bourque le 14 décembre, de 13 h à 16 h.
- Le programme Un enfant Un arbre de l'arrondissement de Saint-Laurent offre aux familles de Saint-Laurent l'occasion de souligner la naissance ou l'adoption d'un enfant par la plantation d'un arbre sur le domaine public.

Le conseiller Francesco Miele offre ses meilleurs voeux aux différentes communautés pour les différentes fêtes à venir.

La conseillère Michèle D. Biron remercie le commandant Éric LaPenna pour son travail. Elle offre ses meilleurs voeux à tous les citoyens et remercie les directeurs pour leur bon travail.

Le maire Alan DeSousa remercie la directrice d'arrondissement, madame Véronique Doucet et toute l'équipe de direction pour le travail effectué dans le projet de collecte des résidus organiques.

		CA14 08 0767
Deuxième période de questions du	<u>public, à 20 h 30</u>	
Aucune question n'a été posée.		
		CA14 08 0768
Proposé par le conseiller Aref Salem		
Appuyé par le conseiller Maurice Co	ohen, il est	
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:		
De lever la séance à 20 h 30.		
ADOPTÉ.		
	Maire	
	Secrétaire	
	Secretaire	